



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 95624

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la situation de sécurité des foyers de travailleurs migrants. En effet, le drame survenu dans un foyer Sonacotra du 18e arrondissement de Paris, qui a vu la mort d'un malien et de graves blessures d'un de nos compatriotes, vient de prouver que ces établissements sont les lieux de nombreux trafics et rackets dans la population hébergée. Cette attaque à main armée a prouvé qu'un climat d'insécurité pouvait exister dans ces foyers, notamment après les collectes de fonds précédant les envois groupés vers les pays d'origine. Ces envois de fonds ne sont souvent pas sécurisés et protégés, d'où les risques de hold-up. Il conviendrait donc de procéder à une étude de ce problème, afin que des mesures puissent être prises, en coordination avec sa collègue du Gouvernement chargée de cette question.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 95624

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** intérieur et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 mai 2006, page 5617